



PROVINCE DE QUÉBEC MRC de La Haute-Gaspésie

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, tenue le huitième jour d'avril deux mille dix-neuf, à 19 h 15, à la salle de conférences du centre administratif de la MRC de La Haute-Gaspésie, situé au 464, boulevard Sainte-Anne Ouest, à Sainte-Anne-des-Monts.

Sont présents :

- M. Allen Cormier, préfet, MRC de La Haute-Gaspésie
- M^{me} Marie Gratton, maire, ville de Cap-Chat
- M. Simon Deschênes, maire, ville de Sainte-Anne-des-Monts
- M. Yves Sohier, maire, municipalité de La Martre
- M. Ghislain Deschênes, maire, municipalité de Marsoui
- M. Réjean Normand, maire, municipalité de Rivière-à-Claude
- M. Magella Emond, maire, municipalité de Mont-Saint-Pierre
- M. Guy Bernatchez, maire, municipalité de Saint-Maxime du Mont-Louis
- M. Joël Côté, maire, municipalité de Sainte-Madeleine de la Rivière-Madeleine

Sont également présents :

- M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC de La Haute-Gaspésie
- M^{me} Carole Landry, secrétaire de direction, MRC de La Haute-Gaspésie

VÉRIFICATION DU QUORUM – OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19 h 15 par M. Allen Cormier, préfet de la MRC de La Haute-Gaspésie. M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire.

RÉSOLUTION NUMÉRO 10635-04-2019 TNO

Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE le préfet procède à la lecture de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. GUY BERNATCHEZ ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS, adopte l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

9.1 Fonds de développement économique et social, budget alloué, lancement de l'appel à projets

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NUMÉRO 10636-04-2019 TNO

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2019

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2019 a été courriellé à chacun des maires le 4 avril dernier ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN NORMAND ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS, adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2019 tel qu'il a été soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier, fait le suivi du procès-verbal du 11 mars 2019 du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier, présente le rapport d'activité des territoires non organisés de la MRC de La Haute-Gaspésie pour la période du 1^{er} au 31 mars 2019.

RÉSOLUTION NUMÉRO 10637-04-2019 TNO

Approbation du *Rapport des impayés et déboursés directs*

IL EST PROPOSÉ PAR M. MAGELLA EMOND ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS, approuve le *Rapport des impayés et déboursés directs* du 8 mars au 4 avril 2019:

Paiements : 76 484,71 \$

Factures : 32 730,82 \$

TOTAL : 109 215,53 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION NUMÉRO 10638-04-2019 TNO

Rapport des impayés et déboursés directs, approbation des listes de factures

IL EST PROPOSÉ PAR M. YVES SOHIER ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS :

1. approuve la liste des factures, datées de 2018, non incluses dans le *Rapport des impayés et déboursés directs* approuvé le 21 janvier 2019 (soit du 7 décembre 2018 au 17 janvier 2019):

Factures : 583,91 \$

2. approuve la facture, datée de 2018, non incluse dans le *Rapport des impayés et déboursés directs* approuvé le 21 janvier 2019 (soit du 7 décembre 2018 au 17 janvier 2019):

Facture : 218,45 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CORRESPONDANCE

CAHIER DE SUIVI

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Sébastien Lévesque, fait part de la correspondance au cahier de suivi :

Ministre des Transports du Québec, programme d'aide financière du fonds de la sécurité routière

Lettre du ministre des Transports du Québec, M. François Bonnardel, ayant pour objet *Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière – N/Réf. : PAFFSR_20180913-01*, datée du 14 mars 2019.

Confirmation d'une aide financière de 45 000 \$ afin de réaliser le projet *Achat et installation d'une signalisation adaptée pour le territoire non organisé Mont-Albert*.

Réf. : Résolution numéro 10386-09-2018 TNO titrée *Demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, achat et installation d'une signalisation*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DÉPÔT DES ÉTATS DES RÉSULTATS TNO AU 31 MARS 2019

M. Sébastien Lévesque, directeur général et secrétaire-trésorier, présente les *États des résultats TNO au 31 mars 2019* non vérifiés au conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés.

LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE D'AU MOINS 25 000,00 \$

Le contrat octroyé par la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, comportant une dépense d'au moins 25 000,00 \$, pour la période du 1^{er} au 31 mars 2019, est :

| Nom | Prix | Objet |
|-------------------------|--------------|-----------------------------------|
| Armand Automobiles ltée | 30 995,00 \$ | Acquisition d'un véhicule roulant |

RÉSOLUTION NUMÉRO 10639-04-2019 TNO

Confirmation de taxes par l'adjointe administrative, Nancy Côté, signature autorisée

CONSIDÉRANT QUE Mme Nancy Côté occupe le poste d'adjointe administrative de la MRC de La Haute-Gaspésie ;

CONSIDÉRANT QUE toute personne peut s'adresser à la MRC de La Haute-Gaspésie pour faire une demande de confirmation de taxes concernant les immeubles situés sur les territoires non organisés de la MRC ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. GHISLAIN DESCHÊNES ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISES, autorise Mme Nancy Côté, adjointe administrative, à signer le formulaire *Confirmation de taxes* concernant les immeubles situés sur ses territoires non organisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

En vertu de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le secrétaire-trésorier dépose le *Rapport financier 2017* et le *Rapport de l'auditeur indépendant* des territoires non organisés de la MRC de La Haute-Gaspésie au 31 décembre 2017 de Alphonse Bernard CA inc., lesquels rapports ont été transmis en vertu de l'article 966.3 du *Code municipal du Québec*.

RÉSOLUTION NUMÉRO 10640-04-2019 TNO

Politique sur l'utilisation des véhicules et équipements municipaux, approbation

CONSIDÉRANT QUE les territoires non organisés de la MRC de La Haute-Gaspésie possèdent des véhicules et éventuellement des équipements ;

CONSIDÉRANT le projet de la *Politique sur l'utilisation des véhicules et équipements municipaux* pour les TNO de la MRC de La Haute-Gaspésie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. MAGELLA EMOND ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPESIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISES, approuve la *Politique sur l'utilisation des véhicules et équipements municipaux*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PROJET COURSES CROSSCOUNTRY ET VÉLO DE MONTAGNE

Présentation au conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, du rapport de suivi budgétaire du projet *Courses crosscountry et vélo de montagne*, dont l'activité s'est tenue le 1^{er} et 2 septembre 2018 à Cap-Seize.

La direction de la MRC de La Haute-Gaspésie a transmis ce rapport, dans le cadre du programme FAIR – volet 4, au ministère de l'Économie et de l'Innovation. Ce dernier l'a refusé, dépenses non admissibles.

RÉSOLUTION NUMÉRO 10641-04-2019 TNO

FAIR-Volet 4, Serge Aubut, journalier, contrat de travail

CONSIDÉRANT QUE les territoires non organisés de la MRC de La Haute-Gaspésie recevront une somme dans le cadre du programme *Fonds d'aide aux initiatives régionales – Volet 4*;

CONSIDÉRANT QUE ce fonds vise le développement économique et touristique de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine dans le but de favoriser la création d'emplois et de richesse, dont le volet 4 est le soutien au développement des municipalités locales ;

CONSIDÉRANT le projet de contrat de travail de M. Serge Aubut comme journalier ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. GHISLAIN DESCHÊNES ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS :

1. engage M. Serge Aubut aux conditions suivantes :

Poste : journalier
Statut : saisonnier
Date : du 27 mai au 7 septembre 2019 et du 1^{er} décembre 2019
au 14 mars 2020 (30 semaines)
Classe : A
Échelon : 2
35 heures par semaine

2. mandate le directeur général et secrétaire-trésorière, M. Sébastien Lévesque, à signer le contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES NOUVELLES

RÉSOLUTION NUMÉRO 10642-04-2019 TNO

Fonds de développement économique et social, budget alloué, lancement de l'appel à projets

VU l'article 6, point 1, du règlement numéro 2017-346 TNO titré *Création d'un fonds de développement économique et social*, la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, doit déterminer le budget disponible pour la réalisation de projets de développement économique et social;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. RÉJEAN NORMAND ET RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE, SIÉGEANT POUR L'ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS :

1. alloue 19 489,00 \$, en 2019, pour la réalisation de projets présentés dans le cadre du fonds de développement économique et social ;

2. lance un appel à projets de développement économique et social sur ses territoires non organisés et les promoteurs auront jusqu'au 31 mai 2019, à 16 h 00, pour transmettre leur projet.

Le *Guide de gestion* et le formulaire *Demande d'aide financière, TNO – Fonds de développement économique et social (FDES)* sont disponibles sur le site Internet de la MRC de La Haute-Gaspésie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. SIMON DESCHÊNES, il est résolu de lever la séance à 19 h 25.

Sébastien Lévesque
Directeur général et secrétaire-trésorier

Allen Cormier, préfet

Je, Allen Cormier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du « Code municipal du Québec ».